

PROCÈS VERBAUX

SAISON 2024-2025



JOURNAL FOOT

Numéro de Journal Foot / Publié le :

N°01 - publié le 03 juillet 2024















COMMISSION DU STATUT DE L'ARBITRAGE

PROCÈS-VERBAL N°5

Réunion du 17/2024

<u>Présents</u>: MM. BRUNEL Nicolas, MICHELAS François, CHABBAT Maurice et PROTOY Baptiste Excusés: MM. DUPUIS Marc, BRET Vincent, GIRODON Philippe

A noter, que suite à une modification au niveau du Statut Aggravé de Ligue, l'amende est désormais de 60€, au lieu de 50€.

Les amendes financières seront prélevées sur les comptes des clubs.

Cette étude a été réalisé suite au décompte des matchs des arbitres au sein des clubs de niveau départemental.

Liste des clubs en infraction à la date du 17 Juin.

CLUBS EN INFRACTION - SAISON 2023/2024

SÉNIORS

Nom du Club	N° du Club	Niveau de la compétition le plus élevé	Infraction	Amende Financière	Nombre de mutations 2024/2025
A.S. DESAIGNOISE	554426	D4	1ère année - 1Arbitre	60,00 €	4
A.S. BERG HELVIE	581498	D1	1ère année - 1Séniors	120,00 €	4
A. ANIMATION J. ST ALBAN D'AY	527892	D3	1ère année - 1Arbitre	60,00 €	4
A.S. VALENSOLLES	521003	D3	3ème année - 1Arbitre	180,00 €	0 + MI
ATHLETIC CLUB DE L'ALLET	560985	D4	2ème année - 1Arbitre	120,00 €	2
C.S. CHATEAUNEUF DE GALAURE	517555	D4	2ème année - 1Arbitre	120,00 €	2
EN AVANT MONTVENDRE	552265	D4	1ère année - 1Arbitre	60,00 €	4
ENT. SARRAS SPORTS ST VALLIER	541513	D1	1ère année - 1Séniors	120,00 €	4
ENT.S. CHOMERACOISE	529711	D1			2















F.C. BOURG LES VALENCE	504375	U15D1	1ère année - 1Jeune	60,00 €	3
	JE	UNES			
US. DROME-PROVENCE	582295	D3	1ère année – 1Arbitre	60,00 €	4
UNION SPORTIVE DE VEYRAS	560198	D4	1ère année – 1Arbitre	60,00 €	4
U.S. DE PONT LA ROCHE	518181	D2	1ère année - 1Séniors	60,00 €	4
S.C. PIRAILLON ST JULIEN MOLIN	532969	D4	3ème année - 1Arbitre 180,00 €		0 + MI
S.A. ST AGREVOIS	513356	D4	1ère année - 1Arbitre	, ,	
O. CENTRE ARDECHE	504370	D1	1ère année - 1Séniors	120,00 €	4
FOOTBALL CLUB HERMITAGE	551563	D3	1ère année - 1Arbitre	60,00 €	4
F.C. ORGNAC L'AVEN	532631	D4	3ème année - 1Arbitre	180,00 €	0 + MI
F.C. HAUTERIVES U.S. GRAND SERRE	546999	D2	2ème année - 1Séniors	120,00 €	2
F.C. DU CHATELET	581391	D2	2ème année - 1Séniors	120,00 €	2
F.C. TURQUOISE	581942	D4	2ème année - 1Arbitre	120,00 €	2
F.C. D'AUBENAS	552388	D3	1ère année - 1Arbitre	60,00 €	4
ET. S. MALISSARDOISE	523342	D3	2ème année - 1Arbitre	120,00 €	2
ENTENTE SPORTIVE BEAUMONTELEGER	582281	D1	1ère année - 120,00 1Séniors €		4
ENT.S. ST ALBAN AURIOLLES GROSPIERRES	524743	D4	1ère année - 1Arbitre	60,00 €	4
			2ème année - 1Séniors	240,00 €	















Mutations supplémentaires:

La commission se réunira début juillet pour étudier les clubs pouvant bénéficier de mutation(s) supplémentaire(s) au regard du Statut de l'Arbitrage.

Les décisions ci-dessus prononcées par la Commission Départementale du Statut de l'Arbitrage sont susceptibles de recours devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée – dans les conditions de forme prévue à l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

La Commission précise que toute demande d'information doit être formulée OBLIGATOIREMENT par mail à statutarbitrage@drome-ardeche.fff.fr ou par courrier.

Le Président Baptiste PROTOY Le secrétaire P/O François MICHELAS















COMMISSION DES COMPETITIONS JEUNES

PROCÈS-VERBAL N°01

Réunion électronique du 01/07/2024

Présents: MOMBARD Martine, REBOULET Mathilde, BRESSON Claude, BARRE Julien, AUBERT Philippe.

Mail: competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Correspondances:

Nous vous rappelons que seules les correspondances émises depuis les messageries officielles (n°affiliation@laurafoot.org) des clubs sont prises en compte par la Commission. Nous invitons également les clubs à utiliser ces messageries pour leurs échanges.

ENGAGEMENTS SAISON 2024-25

Vous trouverez ci-dessous les dates d'engagement de vos équipes pour la saison 2023-2024.

Compétitions	Dates limites d'engagement
U20 D1	17 juillet 2024
U20 D2	02 septembre 2024
U17 D1 – D2	17 juillet 2024
U17 Brassage	02 septembre 2024
U15 D1 – D2	17 juillet 2024
U15 Brassage	09 septembre 2024
U13 Excellence Brassage	15 Aout 2024
U13 Promotion Brassage	29 Aout 2024
U13 1ère Division Brassage	29 Aout 2024
U11	02 septembre 2024
U9	04 septembre 2024
U7	11 septembre 2024

Pour les catégories U13, U15 U17 et U20, les engagements sont réalisables depuis FOOT 200 comme précisé sur l'article en ligne sur le site du District.

Pour les engagements du football d'animation les clubs utiliseront le module FAL (Football Animation et Loisir) pour engager leurs équipes.















U15

Responsables: Philippe AUBERT 06 80 92 81 87.

Mail: competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr
Retour Commission Discipline du 26/06/2024:

CHATEAUNEUF DU RHONE / VALLON PONT D'ARC U15 D3 Poule B du 26/05/2024:

Match perdu à VALLON:

CHATEAUNEUF du RHONE: 3 POINTS (3 buts)

VALLON: - 2 points (0 but)

BILAN DES POINTS SANCTIONS AU CLASSEMENT SUITE APPLICATION DU BAREME DE RETRAIT :

Pas de clubs concernés pour les compétitions U15.

TABLEAU MONTEES DESCENTES

A l'issue de la saison 2023-24 et sous réserves d'éventuelles procédures en cours :

U15R2 & U16R2		
Accessions de U15 D1		
	US MONTELIMAR	

U15 D1		
Relégations de U15 R2 Accessions de U15 D2		
VALLIS AUREA	FC ANNONAY	
FC RHONE VALLEES		

U15 D2		
Relégations de U15 D1	Accessions de U15 D3	
VALLEE JABRON	FC MUZOLAIS	
VAL D'AY	US PONT LA ROCHE	
	ENT CREST AOUSTE	
	FC TRICASTIN *	
	*Suite application décision	
	Cion discipline du	

26/06/2024.

U15 D3
Relégations de U15 D2
CHATUZANGE GOUBET
BOULIEU ANNONAY
BERG HELVIE
PORTES VALENCE















INFOS DESCENTES:

Les descentes sont annoncées sous réserve des communications de la LAuRA Foot.

U17

Responsable : Claude BRESSON Mob : 06 70 03 20 57. Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

BILAN DES POINTS SANCTIONS AU CLASSEMENT SUITE APPLICATION DU BAREME DE RETRAIT :

U17 D1:

FC ANNONAY	85 points	- 10 points
FC ANNONAT	65 points	- 10 points

TABLEAU MONTEES DESCENTES

A l'issue de la saison 2023-24 et sous réserves d'éventuelles procédures en cours :

U18R2		
	Accession de U17 D1 et	
	conservation équipe en	
	U17D1	
	RHONE CRUSSOL FOOT 07	

U17 D1		
Relégations de U16 R2	Accessions de U17 D2	
US MOURS ST EUSEBE	OL SALAISE RHODIA	
	Entente USVJ / FCV	

U17 D2		
Relégations de U17 D1	Accessions de U17 D3	
BOULIEU ANN ES	FC BG LES VALENCE	
ANNONAY FC	JS LIVRON	
FC MONTELIMAR		

U17 D3
Relégations de U17 D2
HAUTERIVES GD SERRE US
CHOMERAC ES
RUOMS OLYMPIQUE

INFOS DESCENTES:

Les descentes sont annoncées sous réserve des communications de la LAuRA Foot.















U20

Responsable : Claude BRESSON Mob : 06 70 03 20 57. Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

BILAN DES POINTS SANCTIONS AU CLASSEMENT SUITE APPLICATION DU BAREME DE RETRAIT :

U20 D1:

AS SUD ARDECHE	39 points	- 1 point
----------------	-----------	-----------

TABLEAU MONTEES DESCENTES

A l'issue de la saison 2022-23 et sous réserves d'éventuelles procédures en cours :

U20R2	
	Accessions de U20 D1
	RHONE CRUSSOL FOOT 07

U20 D1		
Relégations de U18 R2	Accessions de U20 D2	
MOURS ST EUSEBE US	BG ST ANDEOL SC	
	FC ST JEAN MUZOLS	
Relégations de U20 R2		
MOURS ST EUSEBE US (a)		

(a) *Le club MOURS ST EUSEBE US ne sera représenté qu'une seule fois à ce niveau.

U20 D2		
Relégations de U20D1		
CHAVANAY AS		
PORTES VALENCE FC		

INFOS DESCENTES:

Les descentes sont annoncées sous réserve des communications de la LAuRA Foot.











